

> Objectif de la Formation

Le parcours de formation proposé permet au stagiaire d'acquérir des compétences et de réfléchir son projet professionnel pour devenir acteur de son installation.

Le titulaire du BP Responsable d'Exploitation Agricole dispose de la capacité professionnelle agricole (niveau IV) ouvrant droits aux aides à l'installation.

> Conditions d'admission

Etre âgé de 15 à 30 ans et être titulaire :

- D'un diplôme de niveau 3 (CAPA, BEPA, BPA)
- Avoir suivi une scolarité complète conduisant au BEPA
- 3 ans d'expérience professionnelle sans rapport avec le BP
- 1 an d'expérience professionnelle en rapport avec le BP.

Accessibilité et accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

> Modalités d'inscription

Positionnement – Entretien.

Conclusion d'un contrat d'apprentissage (durée modulable).

Devis sur demande (contrat de professionnalisation, mobilisation du CPF)

> Organisation de la formation

La formation se compose de cours théoriques et techniques correspondant au projet de l'apprenant.



	Formation en 2 ans
Apprentissage	1120 heures en centre
Formation continue	A déterminer en fonction du profil et de l'expérience

> Délivrance du diplôme / Modalités d'évaluation

100 % en contrôle continu. Validation par Unités Capitalisables (UC).

> Compétences techniques

- **Choisir** son matériel, le **régler**, le **conduire** et l'**entretenir** en autonomie,
- **Comprendre** le fonctionnement de son matériel et s'adapter à son évolution technologique,
- Adapter l'utilisation de son matériel aux conditions de travail
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau dans le respect des règles de sécurité
- **Connaître et respecter** le code de la route
- Les activités sont variées en fonction de l'entreprise, l'ouvrier qualifié peut être amené à effectuer des tâches autres que la conduite et l'entretien (activités liées à l'élevage, à l'entretien des bâtiments,

> Débouchés

Chef d'entreprise agricole ou gérant.

Ouvrier hautement qualifié en exploitations agricoles, en entreprises de travaux agricoles, en CUMA et entreprises de travaux publics,

> Capacités et aptitudes liées à l'emploi

- Ponctualité, assiduité, résistance physique,
- Guider le travail du personnel qui aide à l'exécution des tâches.
- Mettre en œuvre les différentes techniques et opérations nécessaires à la réalisation et l'entretien d'une entreprise agricole.
- Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise.



> Poursuites d'études / Passerelle

Poursuite d'étude en niveau 5 (BTSA)

Certificat de spécialisation, Certificat de qualification professionnelle, Titre Pro Technicien

Passerelle possible vers les travaux publics

> La formation est composée de 7 Blocs de compétences (Unités capitalisables)

5 UC Nationales

- UCC1 : Se situer en tant que professionnel
- UCC2 : Piloter le système de production
- UCC3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème.
- UCC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- UCC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

2 UCARES locales

- UCARE 1 : Réalisation des opérations de l'atelier bovin laitier
- UCARE 2 : Optimisation du parc matériel de l'exploitation agricole

> Nos atouts :

Aides à la recherche de maîtres d'apprentissage et mise en relation, Rédaction des contrats d'apprentissage
Liens avec les partenaires locaux d'insertion, Accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Établissement en centre-ville (desserte SNCF, bus scolaire), Hébergement / Restauration, Projets culturels, Coopération internationale, Cellule d'Insertion de Médiation et d'Écoute

CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron

80100 ABBEVILLE

Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40



cfppa.abbville@educagri.fr

www.lycee-baie-de-somme.fr

<https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

02/2021